



Genre de document :	Projet de modifications
N° du document :	45-801
Objet :	Projet de modifications modifiant la Norme de mise en application néo-brunswickoise 45-801 mettant en œuvre la Norme multilatérale 45-102 <i>Revente de valeurs mobilières</i>
Date de publication :	28 septembre 2009
Entrée en vigueur :	28 septembre 2009

**Projet de modifications modifiant la
Norme de mise en application néo-brunswickoise
45-801 mettant en œuvre la Norme multilatérale 45-102 *Revente de valeurs
mobilières***

1. La Norme de mise en application néo-brunswickoise 45-801 mettant en œuvre la Norme multilatérale 45-102 *Revente de valeurs mobilières*, l'Instruction complémentaire 45-102 et l'Annexe 45-102A1 est modifié par cet instrument.
2. Partie 2 est abrogée.
3. Partie 3 est abrogée.
4. Partie 4 est abrogée.
5. Partie 5 est abrogée.
6. L'article 6.1 est modifié par la suppression de "modifiée par le présent texte réglementaire."
7. La présente règle rentre en vigueur le 28 septembre 2009.